

## Association jardiner à Corbarieu

Création le 23 novembre 2020 par Mr Bonnefous Pierre ancien maire de la commune.  
Association fondée entre les adhérents régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du août 1901.  
Le but de l'association est de créer et de gérer sur un terrain mis à disposition par la commune de Corbarieu.

Il sera géré et animé par les adhérents.

Le siège social se trouve à la mairie.

Ressources de l'association : Subvention municipale, cotisations des adhérents (35€) l'association met à disposition des jardiniers.

Motoculteur, rotofil et petits matériels, carburant et ainsi qu'une serre de 100m2.

Chaque parcelle dispose d'un cabanon.

L'eau d'irrigation réseau du Tarn (agricole) pris en charge par la commune. Chaque jardinier dispose d'une parcelle de 10mx6m=60m2.

Le site dispose de de 16 parcelles toutes occupées à l'heure actuelle.

L'assemblée générale a lieu en début d'année sur convocation du président.

